

Mai 2007 - le PACS - cas pratique

Par **Visiteur**, le **22/03/2008** à **19:27**

Question de cours : le PACS.

Cas pratique :

Monsieur Marcel PROUST, a appris le lendemain de leur mariage que sa femme n'était pas la fille d'un riche industriel, contrairement à ce qu'elle lui avait laissé croire, mais celle d'un fonctionnaire sans fortune et qu'elle était déjà mère de deux enfants dont elle lui avait caché l'existence.

Après 6 ans de vie commune, les deux époux se sont séparés d'un commun accord il y a un peu plus d'1 an. Ils vivent chacun de leur côté avec une autre personne, ayant tous les deux "refait leur vie".

Monsieur PROUST souhaite se remarier.

Monsieur PROUST vous demande:

- s'il peut obtenir l'annulation de son mariage?
- si à défaut il peut divorcer?

Répondez lui avec précision et en envisageant toutes les hypothèses possibles.